

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Ressources humaines

1. GRH - Personnel opérationnel - Appel de recrutement au grade de Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire et constitution d'une réserve d'une durée de validité de deux ans avec possibilité de reconduction - Recevabilité des candidatures - Décision

Finances

2. Liste des engagements à approuver aux services ordinaire et extraordinaire du budget - Décision



Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Collège zonal



Le Président,

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre de Fleurus